

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 27 novembre 2013

Projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

Mme Grard : « Un grand merci, Monsieur le rapporteur, pour votre travail.

Je souhaite insister ici sur les conditions de l'efficacité de l'aide au développement. Elles sont essentielles pour qu'enfin cela change, qu'enfin nous puissions tendre vers l'éradication de la pauvreté. Le mouvement ATD Quart monde a mené une recherche action avec des populations vivant dans des conditions de grande pauvreté dans douze pays pour évaluer les Objectifs du millénaire pour le développement et préparer l'après 2015. Ce qui en ressort est très clair, les populations concernées par ces projets de développement constatent que les projets leur sont imposés. En effet, ils ne sont jamais discutés avec les populations. Les populations qui vivent dans des situations très difficiles à travers le monde demandent à être considérées comme de vrais partenaires, de pouvoir participer à l'élaboration des projets, au suivi et à l'évaluation.

Pour bien comprendre cette participation des plus démunis, je souhaite vous partager un exemple vécu dans une grande ville côtière d'un pays d'Afrique de l'Est.

Au début de l'année 2000, la ville s'est lancée dans la réhabilitation du marché aux poissons, correspondant à une volonté de développement économique et d'assainissement. C'est dans un bureau qu'a été pensée la construction du futur marché couvert avec eau courante, électricité et stands fixes, il n'y a pas eu de diagnostic de terrain approfondi.

Les autorités locales ont organisé des concertations, juste avec les représentants des commerçants. Ainsi, ils se sont répartis les emplacements et stands fixes, mais aucun des acteurs de l'économie informelle n'a été invité à discuter.

Ces acteurs de l'économie informelle, ce sont eux qui déchargent les marchandises des camions, aident les voitures à se garer, nettoient les poissons, cherchent du bois pour cuire les poissons, etc. Ces hommes se sont retrouvés exclus de cette marche du progrès.

Lorsque le marché a ouvert ses portes, ils n'ont pas eu de badges pour y accéder, ils ont continué à tourner autour, cherchant de petites tâches pour vivre, ou plutôt tenter de survivre.

Alors la mairie s'est lancée dans une véritable chasse à l'homme pour faire tout simplement disparaître ces travailleurs de l'ombre de ce paysage où ils n'avaient plus leur place. Chassés, ces hommes sont allés jusqu'à s'enterrer vivant dans le sable avec une paille pour respirer, afin de ne pas être retrouvés par la police.

Notre proposition, pour ne laisser personne en arrière dans les programmes de développement, est de nommer du personnel expérimenté aux côtés des directeurs de projet. Mettre en œuvre la participation sur le terrain des personnes en situation de pauvreté, en lien avec les ONG qui les rassemblent, faire remonter leurs attentes aux décideurs politiques et aux bailleurs de fonds.

Cela devrait contribuer à renforcer la participation des populations les plus délaissées dans tous les projets de développement financés par la France.

Je voterai l'avis ».

M. Hochart : « Je tiens à saluer le travail du rapporteur, de l'ensemble de la section, à commencer par son président et ses administrateurs, qui réalisent en un temps record un très bon avis.

Ce projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale permet de mettre en cohérence les politiques publiques, ce qui semble bien utile.

Parallèlement, cette loi, une fois promulguée, devrait permettre aux parlementaires de mieux comprendre, appréhender et voter le financement national dédié à l'aide au développement.

Ainsi que l'a relevé le rapporteur dans son allocution, cet avis précise que l'ensemble de l'action de la politique de développement ne doit pas être fait pour les populations locales, mais avec les individus qui composent ces populations locales, ce qui me semble essentiel.

Cet avis dit aussi l'importance du développement de l'agriculture vivrière, alors même que l'ONU fait de l'année 2014 l'année de l'agriculture familiale.

Cet avis dit aussi l'inadaptation et le risque que représente le développement des agro carburants. Le seul rôle qui peut leur être accordé est d'être un outil de limitation de la volatilité des prix des denrées alimentaires.

Leur développement serait orthogonal avec le développement de l'agriculture vivrière et de la capacité à nourrir les terriens (habitants de la terre).

Merci de ce travail, Monsieur le rapporteur. Je voterai cet avis ».